

DEPARTEMENT  
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

Envoyé en préfecture le 05/04/2024  
Reçu en préfecture le 05/04/2024  
Publié le  
ID : 081-218102382-20240404-DELIB04042413-DE

CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 27 mars 2024.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	17	Votants :	19

**Présents :** Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian - BERNARD-BERMOND Delphine - ALQUIER Jérémy - DURAND Julie - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA- GAUBERT Thierry - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

**Absent :** /

**Ont donné pouvoir :** Xavier MAFFRE à Anthony DURAND

**Secrétaire de séance :**

**OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « MJC SAINT AMANS ALBINE » POUR CONCOURS A TITRE GRATUIT**

Suite à la convention signée entre l'association « MJC Saint Amans Albine » et la commune de Saint Amans Soult pour les concours à titre gratuit qui sont opérés au niveau des locaux et du personnel mis à disposition, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (Mr Vidal ne prenant pas part au vote).

DIT que les montants réalisés ont été pour l'année 2022 :

Personnel :	31 500
Locaux, entretien et charges locatives :	<u>18 500</u>
	49 000

DIT que les montants prévus au budget sont pour l'année 2023 :

Personnel :	31 700
Locaux, entretien et charges locatives :	<u>18 700</u>
	49 400

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 4 avril 2024

Le secrétaire de séance : Martine BETEILLE



Le Maire

Jérôme CROS



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 5 avril 2024